

Respect de la propriété intellectuelle – En croissance depuis la pointe de l’Afrique

Conférence internationale

Sandton (Afrique du Sud)
23-25 octobre 2018

Programme



INTERPOL



WORLD CUSTOMS ORGANIZATION



WTO OMC



Companies and Intellectual
Property Commission

a member of the dci group



OMPI

ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

Mardi 23 octobre 2018

- 19.00 Accueil et dîner de gala
- Tenue vestimentaire : formelle
- Conférenciers :**
- M. Rory Voller**, Commissaire de la Companies and Intellectual Property Commission (CIPC), Ministère du commerce et de l'industrie (Afrique du Sud)
- M. Mpho Parks Tau**, Président de la South African Government Association et président des United Cities and Local Governments (Afrique du Sud)
- M. Minelik Alemu Getahun**, Sous-directeur général, secteur des questions mondiales, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
- M. Kunio Mikuriya**, Secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes (OMD)
- M. Xiaozhun Yi**, Directeur général adjoint de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
- M. Anbuen Naidoo**, Délégué du comité exécutif pour l'Afrique, Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)

Mercredi 24 octobre 2018

- 09.00 – 09.45 Allocutions de bienvenue
- M. Rory Voller**, Commissaire de la CIPC, Ministère du commerce et de l'industrie
- M. Minelik Alemu Getahun**, Sous-directeur général, secteur des questions mondiales, OMPI
- M. Kunio Mikuriya**, Secrétaire général de l'OMD
- M. Xiaozhun Yi**, Directeur général adjoint de l'OMC
- M. Anbuen Naidoo**, Délégué du comité exécutif pour l'Afrique, INTERPOL
- Allocution liminaire :**
- Mme Joanmariae Fubbs**, Membre du Parlement et Présidente du Comité en charge du commerce et de l'industrie (Afrique du Sud)
- 09.45 – 10.15 Pause café / conférence de presse
- 10.15 – 11.30 **Séance 1**
L'importance de la propriété intellectuelle pour la croissance économique, les petites entreprises, l'investissement, la création d'emplois et le développement
(Groupe de discussion organisé par la CIPC, Ministère du commerce et de l'industrie)

La propriété intellectuelle est un outil essentiel qui permet aux entreprises et à la société de capter la valeur et de retirer les dividendes des progrès technologiques. Pour autant qu'il soit respecté, équilibré et performant, l'écosystème de la propriété intellectuelle sera en mesure d'attirer l'investissement, de relancer ainsi la création d'emplois et d'offrir la possibilité aux entreprises, petites et grandes, de prospérer grâce à leur créativité et à leur inventivité. La création de conditions propices au succès de ces entreprises, grâce à l'utilisation adéquate de la propriété intellectuelle, est essentielle pour promouvoir une croissance économique et un développement durables.

Points à débattre

- Comment recenser les secteurs de croissance et leur apporter un appui au moyen de la propriété intellectuelle?
- Établir un lien entre les stratégies de propriété intellectuelle et le plan national de développement à l'horizon 2030; la valeur de la propriété intellectuelle pour les petites entreprises; le rôle du respect des droits de propriété intellectuelle dans le développement durable.
- Favoriser l'esprit d'entreprise en soutenant l'innovation axée sur la propriété intellectuelle.

Animatrice :

Mme Amanda Lotheringen,
Directrice principale chargée de
l'application des droits de
propriété intellectuelle et du
droit d'auteur, CIPC, Ministère du
commerce et de l'industrie

Intervenants :

M. Tervern Jaftha, Directeur
principal chargé de la création
d'entreprises technologiques à
l'Agence sud africaine pour le
développement des petites
entreprises (SEDA) (Afrique du Sud)

M. Jorge Maia, Chef, Recherche
et information auprès de
l'Industrial Development
Corporation (Afrique du Sud)

M. John McKnight, Associé,
Spoor and Fisher, Johannesburg
(Afrique du Sud)

M. Marumo Nkomo,
Directeur du service Commerce
international et investissements,
Division du commerce international
et du développement économique,
Ministère du commerce et de
l'industrie (Afrique du Sud)

M. Darren Olivier, Associé
principal, Adams Adams, et
conseil principal auprès de la
Business Software Alliance,
Johannesburg (Afrique du Sud)

Le rôle fondamental de la propriété intellectuelle est de préserver et de promouvoir l'intérêt général sous divers aspects, y compris le développement social et culturel et la croissance économique mondiale. Le respect des droits de propriété intellectuelle englobe les mesures incitant les innovateurs et les créateurs à trouver des solutions aux différents problèmes auxquels les communautés se trouvant à des stades de développement différents se heurtent sur la voie du progrès durable. La présente séance recense des moyens concrets pour faire en sorte que l'intérêt général se trouve au cœur de l'application des droits de propriété intellectuelle.

Points à débattre

- Utiliser des mesures de prévention et des stratégies de sensibilisation pour promouvoir une culture de respect de la propriété intellectuelle.
- Cibler les questions que posent la contrefaçon et le piratage d'un point de vue socioéconomique.
- Trouver une approche équilibrée grâce au dialogue international et à l'échange d'informations.

Animatrice :

Mme Louise van Greunen,
Directrice, Division de la
promotion du respect de la
propriété intellectuelle, Secteur
des questions mondiales, OMPI

Intervenants :

M. Regan Asgarali, Contrôleur,
Office de la propriété intellectuelle
(Trinité-et-Tobago)

Mme Maha Bakhiet Zaki,
Directrice du Département de la
propriété intellectuelle et de la
concurrence (secteur
économique) de la Ligue des États
arabes

Mme Aline Flower, Conseillère
générale adjointe, Développement
mondial, Fondation Bill et Melinda
Gates, (États-Unis d'Amérique)

Mme Rohazar Wati Zuallocobley,
Professeure associée, Faculté de
droit, Université de technologie du
MARA (Malaisie)

M. Meisheng Zhao, Directeur
général adjoint, Département
de l'administration des questions
de brevet, Administration nationale

11.30 – 12.45

Séance 2

**Placer l'intérêt général au cœur
de l'application des droits de
propriété intellectuelle**
(Groupe de discussion organisé
par l'OMPI)

de la propriété intellectuelle de la République populaire de Chine (CNIPA)

12.45 – 14.00 Pause de midi

14.00 – 15.15 **Séance 3**
La propriété intellectuelle, priorité pour un monde plus sûr
(Groupe de discussion organisé par INTERPOL)

Les atteintes à la propriété intellectuelle représentent une menace croissante mais ses effets nocifs sur la santé publique, la sûreté et l'économie restent sous-estimés. La contrefaçon et le piratage ont un effet sur chaque acteur de la chaîne d'approvisionnement, depuis les producteurs et les distributeurs jusqu'aux transporteurs, aux négociants et, en fin de compte, aux consommateurs. Les gouvernements perdent des milliards de dollars en termes de recettes fiscales et d'investissement étranger et doivent consacrer des ressources considérables à la lutte contre ce crime organisé. L'industrie, elle aussi, subit des pertes considérables en termes de ventes et de diminution de la confiance des consommateurs dans la validité des marques affectées. Qui plus est, il existe des liens confirmés entre les atteintes à la propriété intellectuelle et d'autres formes d'activité criminelle : les profits énormes réalisés grâce à la vente de marchandises illicites sont utilisés pour financer d'autres formes de crime organisé. Compte tenu de ce qui précède, l'application des droits de propriété intellectuelle peut jouer un rôle important en faisant du monde un endroit plus sûr.

Points à débattre

- Comment les atteintes à la propriété intellectuelle se sont multipliées au cours de la dernière décennie et la manière dont cette évolution est évaluée dans le cadre de l'application des lois.
- L'approche actuelle de l'application des droits de propriété intellectuelle et les difficultés rencontrées dans la lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle.
- Comment les atteintes à la propriété intellectuelle peuvent être traitées de façon prioritaire par les services de police afin de garantir la sûreté du public.

Animatrice :

Mme Françoise Dorcier,
Coordonnatrice du programme sur les marchandises illicites et la santé mondiale à la Direction générale du crime organisé et de la nouvelle criminalité, INTERPOL.

Intervenants :

M. Terry Brady, Président,
Underwriters Laboratories Inc.
(États Unis d'Amérique)

M. Edward Mnisi, Directeur chargé de la lutte contre le piratage en Afrique du Sud, IRDETO, et Audiovisual Anti-Piracy Alliance (Afrique du Sud)

Mme Néné Amy Ouédraogo, Directrice de la police judiciaire, commissaire de police (Burkina Faso)

Mme Feifei Zhang, Directrice-adjointe, Division de la propriété intellectuelle, Département des enquêtes en matière de criminalité économique, Ministère de la sécurité publique (Chine)

M. Randall Zuñiga, Chef du Service Plans et Opérations à la Direction des enquêtes judiciaires de la Cour suprême de justice du Costa Rica

15.15 – 15.45 Pause café

15.45 – 17.00 **Séance 4**
Le respect de la propriété intellectuelle grâce à l'application collaborative des droits (Groupe de discussion organisé par l'OMD)

La reconnaissance de l'importance du respect de la propriété intellectuelle au niveau politique d'un pays est la base d'une sensibilisation plus efficace et d'une collaboration plus étroite entre les autorités douanières, les services de police et le secteur privé dans la mise en œuvre des mesures d'application des droits. La coopération internationale en ce qui concerne l'application des droits de propriété intellectuelle est essentielle compte tenu de la nature mondiale et des effets socioéconomiques de la fabrication et du commerce de marchandises contrefaites. Non seulement la circulation des marchandises portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle diminue les possibilités légales d'emploi, mais elle porte aussi gravement préjudice à d'autres secteurs vitaux tels que ceux de la santé publique et de la sûreté. Souvent, la fabrication de marchandises illicites ne respecte ni la réglementation du travail ni les dispositions réglementaires et les normes de qualité applicables aux produits authentiques. Une collaboration tripartite

entre les douanes, les services de police et le secteur privé pourrait largement contribuer à résoudre ces problèmes.

Points à débattre

- Comment mobiliser la volonté politique pour placer le respect de la propriété intellectuelle en tête des priorités des organismes chargés de faire respecter la loi dans le monde entier ?
- Aperçu de quelques-uns des initiatives menées actuellement par la police et les douanes.
- Comment le secteur privé peut-il aider à faire appliquer la loi ?
- Perspectives de l'application des droits de propriété intellectuelle.

Animatrice :

Mme Ana B. Hinojosa, Directrice du contrôle et de la facilitation, OMD

Intervenants :

M. Maurice Emiola Adefalou, Directeur de la législation et des relations internationales, Direction générale des douanes et droits indirects (Bénin)

M. Jack Chang, Président du Comité de protection des marques et de la qualité de la Chine

M. Ellis Lai, Commissaire adjoint (service de renseignements et d'enquêtes), Administration des douanes, Hong Kong (RAS de Chine)

M. Willbroad Poniso, Directeur adjoint, Direction des douanes et accises, Ministère des finances (Namibie)

Mme Meena Sayal, Directrice de la protection des marques au niveau mondial, Unilever

M. Daoming Zhang, Sous-directeur pour les marchés illicites à la Direction générale du crime organisé et de la nouvelle criminalité, INTERPOL

Jeudi 25 octobre 2018

09.00 – 09.10 **Message d'accueil**

M. Rob Davies, Ministre du commerce et de l'industrie de l'Afrique du Sud

09.10 – 10.25

Séance 5

Le commerce dans un monde sans frontière : contribution des droits de propriété intellectuelle au développement

(Groupe de discussion organisée par l'OMC)

Quand le système de la propriété intellectuelle a un lien effectif avec des domaines d'action connexes, il constitue une base inestimable pour les activités novatrices, l'investissement étranger direct, la création d'emplois dans les secteurs de la haute technologie et de la création et pour le commerce des produits fondés sur le savoir. Les innovations dans le domaine numérique et les initiatives telles que les zones de libre-échange et les accords commerciaux régionaux permettent d'améliorer la contribution de la propriété intellectuelle à la croissance économique durable, mais elles risquent aussi d'être davantage exposées au commerce illicite qui compromet ces avantages. La présente séance examine comment le cadre multilatéral de la propriété intellectuelle peut favoriser l'innovation, le commerce et la croissance économique durable dans l'économie interconnectée d'aujourd'hui et comment s'adapter à l'évolution de la production et du commerce.

Points à débattre

- Comment établir un lien entre les stratégies en matière d'innovation et les droits de propriété intellectuelle pour stimuler la croissance économique, créer des emplois durables et trouver des débouchés commerciaux en mettant l'accent sur les microentreprises ainsi que sur les petites et moyennes entreprises.
- Comment préserver l'équilibre entre les perspectives économiques de l'économie du savoir et la poursuite des objectifs de politique publique.
- Comment garantir le respect des droits de propriété intellectuelle dans le commerce électronique et les chaînes d'approvisionnement étendues, y compris grâce à la technologie de la chaîne de blocs.

Animateur :

M. Eddie Hurter, Maître de conférences, Université d'Afrique du Sud

Intervenants:

M. Kwee Tiang Ang, Directeur régional, Bureau régional pour l'Asie, Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI)

Mme Agata Gerba, Cheffe adjointe, Propriété intellectuelle et marchés publics, Direction générale du commerce, Commission européenne

M. Keith Nurse, Maître de recherche au Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies et chaire de l'OMC, University of the West Indies (Barbade)

M. Daniel Roberto Pinto, Ministre, Division de la propriété intellectuelle, Ministère des affaires étrangères du Brésil

M. Dominik Thor, Président-directeur général et fondateur, Vaultitude (Gibraltar)

10.25 – 10.55 Pause café

10.55 – 12.10 **Séance 6**
Les alliances régionales : vecteurs de croissance et d'efficacité des systèmes de propriété intellectuelle
(Groupe de discussion organisée par la CIPC et l'OMPI)

Les organisations régionales contribuent pour une part importante à la croissance économique, au développement social et culturel et à la stabilité mondiale.

Dans le monde entier, les pays se sont regroupés en établissant des blocs commerciaux, des unions douanières et même des systèmes judiciaires communs en vue d'améliorer le niveau de vie de leur population. Nombreuses sont les alliances régionales qui ont reconnu que la propriété intellectuelle jouait un rôle important pour réaliser des avancées technologiques, stimuler l'innovation et la créativité et transformer les régions en paysages dynamiques et concurrentiels.

Par conséquent, la coopération et l'assistance mutuelle au sein des organisations régionales, y compris grâce à l'échange d'informations, à l'harmonisation de certains domaines d'action et à

la coordination des activités, s'étendent aussi à la promotion du respect de la propriété intellectuelle.

Points à débattre

- Quels sont les services communs existants et quelles sont les activités menées par les organisations régionales dans le domaine de la propriété intellectuelle? Comment sont-ils pris en considération dans les missions de portée plus large des organisations ?
- Quelle valeur ajoutée est-il possible de créer grâce à la collaboration régionale afin de garantir une application équilibrée des droits de propriété intellectuelle ?
- Le rôle des organisations régionales dans l'établissement d'un lien entre les politiques nationales et multilatérales pour promouvoir le respect de la propriété intellectuelle.

Animatrice :

Mme Nomonde Maimela, Directrice exécutive, Innovation et Créativité, CIPC, Ministère du commerce et de l'industrie

Intervenants :

M. Rongai Chizema, Conseiller technique principal et Chef de l'Unité de mise en œuvre et de coordination du Ministère du commerce et de l'industrie, Commission de l'Union africaine

M. Lungile Dukwana, Directeur de la stratégie, CIPC, Ministère du commerce et de l'industrie (représentant le groupe des pays composant les BRICS)

M. François-Régis Hannart, Directeur principal, Coopération européenne et internationale, Office européen des brevets (OEB)

Mme Josephine Santiago, Directrice générale de l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOPHL); Présidente du Réseau d'experts dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle (ANIEE) de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Mme Gidget Alexandra Valdivia, Responsable de la propriété intellectuelle, Secrétariat général de la Communauté andine

12.10 – 13.15	Pause midi		M. le juge Jan Tolkmitt, Président du Tribunal régional de Hambourg (Allemagne)
13.15 – 14.30	Séance 7 Questions de territorialité dans les litiges transfrontières relatifs à la propriété intellectuelle (Group de discussion organisé par l'OMPI)	14.30 – 15.00	Pause café
		15.00 – 16.15	Séance 8 Exploiter les possibilités du multilatéralisme : le renforcement des capacités dans le cadre de l'action intergouvernementale (Groupe de discussion organisé par l'OMPI, INTERPOL, l'OMD et l'OMC)

Les procédures judiciaires et les droits de propriété intellectuelle s'appliquent à l'intérieur des frontières nationales mais, de plus en plus, ils sont confrontés à la réalité du commerce d'aujourd'hui, où les transactions commerciales ordinaires impliquent une foule d'entités et d'activités différentes qui débordent les frontières. La présente séance examine les évolutions touchant la nature du travail des tribunaux dans le monde entier car il appartient aux tribunaux nationaux de régler les questions complexes émanant du caractère transnational des litiges relatifs à la propriété intellectuelle.

Points à débattre

- Définir les droits de propriété intellectuelle dans l'environnement numérique et les nouveaux moyens de recours
- L'application du droit international privé dans les litiges relatifs à la propriété intellectuelle
- L'émergence des tribunaux régionaux et internationaux
- Marchandises en transit

Animatrice :

Mme Eun-Joo Min, Cheffe par intérim, Division de l'administration judiciaire de la propriété intellectuelle, Bureau du conseiller juridique, OMPI

Intervenants :

M. le juge YA Dato' Lim Chong Fong, Juge, Haute Cour de Kuala Lumpur (Malaisie)

M. le juge Louis Harms, Ancien vice-président de la Cour suprême d'appel de l'Afrique du Sud

M. le juge Lambert Max Ndéma Elongué, Président du Tribunal de première instance de Yaoundé (Cameroun)

Volet essentiel de leurs activités, les organisations intergouvernementales s'employant à promouvoir le respect de la propriété intellectuelle fournissent une assistance technique à leurs membres. Unies par un objectif commun, ces organisations donnent aux pays les moyens et le savoir-faire nécessaires pour que les droits de propriété intellectuelle puissent servir à promouvoir la protection des consommateurs, le développement économique et social et d'autres intérêts publics. Conformément à son mandat et à son domaine de compétence, chaque organisation intergouvernementale emploie une série d'outils et d'approches distincts pour former différents acteurs impliqués dans la protection des droits de propriété intellectuelle et la prévention de la contrefaçon et du piratage. La complémentarité et les partenariats actifs entre les organisations intergouvernementales permettent de tenir compte du large éventail de besoins de leurs membres de façon efficace et rentable. Au moyen d'exemples concrets, la présente séance illustrera la valeur que différentes organisations intergouvernementales peuvent apporter aux pays qui cherchent à renforcer le respect de la propriété intellectuelle au niveau national.

Points à débattre

- Définir l'accent mis sur le renforcement des capacités et l'approche adoptée en la matière par chaque organisation intergouvernementale
- Expériences réussies et difficultés rencontrées dans la fourniture de l'assistance technique
- Comment les organisations intergouvernementales coopèrent dans le domaine du renforcement des capacités

Animateur :

M. Minelik Alemu Getahun, Sous-directeur général, Secteur des questions mondiales, OMPI

Intervenants :

M. Fernando Dos Santos,
Directeur général, Organisation
régionale africaine de la propriété
intellectuelle (ARIPO)

Mme Ana B. Hinojosa, Directrice
du contrôle et de la facilitation,
OMD

Mme Kirstine Pedersen,
Cheffe, International IP
Crime Investigators College,
Programme sur les marchandises
illicites et la santé mondiale,
INTERPOL

M. Roger Kampf, Conseiller,
Division de la propriété
intellectuelle, des marchés publics
et de la concurrence, OMC

Mme Louise van Greunen,
Directrice, Division de la
promotion du respect de la
propriété intellectuelle, Secteur
des questions mondiales, OMPI

M. Minelik Alemu Getahun,
Sous-directeur général, Secteur
des questions mondiales, OMPI

M. Xiaozhun Yi, Directeur général
adjoint de l'OMC

Mme Ana B. Hinojosa, Directrice
du contrôle et de la facilitation,
OMD

M. Daoming Zhang, Sous-
directeur pour les marchés illicites
à la Direction générale du crime
organisé et de la nouvelle
criminalité, INTERPOL

16.15 – 17.00 Conclusions de la conférence et
cérémonie de clôture


Avant que la conférence arrive à son terme, les représentants de toutes les institutions organisatrices partageront leurs réflexions sur les principales conclusions des séances précédentes. Chaque séance étant axée sur un aspect particulier du respect de la propriété intellectuelle, le présent groupe de discussion rappellera les principaux messages respectifs à transmettre et formulera des éléments stratégiques indiquant la marche à suivre pour promouvoir à l'échelle mondiale un système de la propriété intellectuelle respecté, efficace et équilibré.

Animateur :

M. Andre van der Merwe,
Consultant et ancien directeur,
KISCH IP, Johannesburg (Afrique
du Sud)

Intervenants :

Mme Nomonde Maimela,
Directrice exécutive, Innovation
et Créativité, CIPC, Ministère du
commerce et de l'industrie



Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11
Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices/